



**DELEPLANQUE & CIE**

*Co-produits  
solides*

## Engrais NPK 13-6-12 + 37 % SO<sub>3</sub>

*Engrais compacté*



### Qualités agronomiques

Engrais triple très soluble, disponible très rapidement pour la plante. Sa teneur en soufre répond aux besoins spécifiques de certaines plantes (crucifères...) et aide à la décomposition de la matière organique du sol ainsi qu'au développement de sa vie microbienne. Il est utilisable sur les cultures intolérantes au chlore (tabac...).

### Composition (exprimée en % sur produit tel quel)

Composition garantie, sur produit brut :

Azote (N) total	13 %	dont 13 % d'azote ammoniacal;
Anhydride phosphorique (P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> )	6 %	soluble dans le citrate d'ammonium neutre, dont 6% soluble dans l'eau.
Oxyde de potassium (K <sub>2</sub> O) total	12 %	dont 12% soluble dans l'eau.
Anhydride sulfurique (SO <sub>3</sub> )	37 %	dont 37 % soluble dans l'eau.

### Utilisation

Engrais de printemps, à utiliser avant implantation des cultures.

### Livraison, stockage & épandage

L'engrais NPK 13-6-12 + 37 % SO<sub>3</sub> est livré :

- Soit en vrac, par des camions-bennes de 26 t nécessitant une hauteur de déchargement minimum de 8 m : le stockage aura lieu dans un hangar fermé,
  - Soit en sacs de 600 kg ou 50 kg sur palettes perdues housées.
- Matériel d'épandage : tous les épandeurs utilisables pour les engrais granulés.

### Garanties

*L'origine des matières premières est tracée jusqu'à l'exploitation agricole • Contrôle strict de la production et des matières entrantes • Chaque lot a son protocole d'analyse • Le processus de fabrication assure une hygiénisation parfaite répondant à la norme européenne 1774/2002/CE • Réduction des nuisances olfactives • Tout achat doit être déclaré à la Direction des services vétérinaires du département concerné, avant la livraison (cf formulaire à remplir et à renvoyer à la DDSV.)*

### Votre interlocuteur

# ÉTIQUETAGE

ENGRAIS NFU 42-001

Engrais NPK 13-6-12 + 37 % SO<sub>3</sub>

Azote (N) total	13 %	<i>dont 13 % d'azote ammoniacal</i>
Anhydride phosphorique (P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> )	6 %	<i>soluble dans le citrate d'ammonium neutre, dont 6 % soluble dans l'eau</i>
Oxyde de potassium (K <sub>2</sub> O) total	12 %	<i>dont 12 % soluble dans l'eau</i>
Anhydride sulfurique (SO <sub>3</sub> )	37 %	<i>dont 37 % soluble dans l'eau</i>

Date de mise à jour : 01/2010

**DELEPLANQUE&CIE**

BP 100

78603 Maisons-Laffitte cedex

T. 01 34 93 27 27 • F 01 39 62 51 49

[environnement@deleplanque.fr](mailto:environnement@deleplanque.fr)

[www.deleplanque.fr](http://www.deleplanque.fr)